

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ SPÉCIALITÉ FISCALITÉ en contrat d'apprentissage

RNCP 30107



NIVEAU
DE DIPLÔME
BAC+3



LES PERSPECTIVES
MÉTIERS

- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable,
- Collaborateur commissariat aux comptes,
- Collaborateur en centre de gestion,
- Contrôle de gestion,
- Conseil en gestion et/ou en organisation,
- Conseil Fiscal, Social, Paie, Juridique,
- Missions d'externalisation comptables et non comptables.



OÙ EXERCER
L'ACTIVITÉ ?

- Tous types d'entreprises notamment en cabinets d'expertise comptable et dans les associations.



LES MISSIONS EN ENTREPRISE

(Liste de missions non exhaustive)

FISCALITÉ

- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes.
- Prendre en charge sous la responsabilité du chef de groupe ou de l'expert-comptable le volet fiscal des missions « classiques » clients :
 - Conseiller sur les questions fiscales courantes de la vie des entreprises dans le domaine des impôts directs et indirects,
 - Traiter des questions de fiscalité personnelle ou patrimoniale.

COMPTABILITÉ

- Contrôler la comptabilisation des opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et l'établissement des documents comptables de synthèse.
- Assurer la production et l'interprétation d'informations de gestion.

DROIT SOCIAL

- Accompagner le dirigeant dans ses relations avec les administrations (CRAM, médecine du travail, ...).
- Collaborer avec les professionnels du droit liés à l'entreprise (avocats, inspection du travail, ...).
- Assurer l'accompagnement juridique du processus de recrutement.
- Assurer le suivi des contrats de travail de la conclusion à la rupture.
- Maîtriser l'environnement juridique de la rémunération et du temps de travail, maîtriser les différents paramètres de la paie (établir un bulletin de paie grâce à la maîtrise d'un logiciel de paie).
- Accompagner le fonctionnement des institutions représentatives du personnel.
- Maîtriser l'environnement conventionnel de l'entreprise (conventions et accords collectifs d'entreprise), se charger de la rédaction juridique des accords de participation et d'intéressement des salariés aux bénéficiaires.
- Maîtriser les connaissances de base de la protection sociale (droit de la sécurité sociale, droit de l'aide et de l'action sociales, droit tutélaire).
- Accompagner juridiquement les situations de précarité et de dépendance.

DROIT DES SOCIÉTÉS

- Traiter des questions simples touchant à des opérations affectant la structure de l'entreprise et particulièrement la TPE / PME / PMI, afin de pouvoir appliquer la législation sociale, fiscale et comptable adaptée.



LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

- Comptabilité,
- Droit de l'entreprise et des sociétés,
- Droit social et protection sociale,
- Anglais appliqué aux affaires,
- Outils informatiques du cabinet,
- Fiscalité de l'entreprise individuelle,
- Fiscalité des sociétés,
- Fiscalité du chiffre d'affaires,
- Fiscalité personnelle,
- Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt.

● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

● MÉMOIRE / RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/ un rapport et soutenance devant un jury).



LA DURÉE DE LA FORMATION

- 12 mois dont 31 semaines en entreprise,
- 600 heures de cours à l'université.



PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

Être titulaire d'un bac+ 2 :

- DUT gestion des entreprises et des administrations option gestion comptable et financière (GEA - GCF),
- DUT gestion des entreprises et administrations option gestion et management des organisations (GEA - GMO),
- BTS comptabilité gestion,
- L2 Administration gestion,
- L2 Économie gestion.

OÙ SUIVRE cette formation ?

• IUT DE BOURGES
63 avenue de Lattre de Tassigny
18020 Bourges Cedex



• IUT D'ORLÉANS
16 rue d'Issoudun
45067 ORLÉANS CEDEX 2

